

Adux
Société anonyme au capital de 1 569 481 euros

27 rue de Mogador
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-245-1
DU CODE DE COMMERCE
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE Adux
EN SOCIETE EUROPEENNE

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2021

En exécution de la mission confiée au cabinet BM&A par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 27 avril 2021 concernant la transformation de la société AdUX en société Européenne, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L 225-245-1 du Code de commerce.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la société dispose d'actifs nets au moins équivalents au capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier l'incidence sur la valeur comptable des éléments d'actifs nets dont disposait la société au 31 décembre 2020 des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date du présent rapport.

Notre mission prenant fin avec le dépôt de notre rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

A aucun moment nous ne nous sommes trouvés dans l'un des cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance prévus par la loi et nous certifions n'avoir aucun lien direct ou indirect de nature juridique, financier ou autre avec la société AdUX et ses dirigeants.

Le présent rapport comprend les parties suivantes :

- 1. Présentation succincte de la société.
- 2. Diligences effectuées.
- 3. Conclusion.

1. Présentation succincte de la société AdUX

AdUX est une société anonyme au capital de 1 569 481,25 euros, dont le siège social est situé à Paris 9ème, 27 rue de Mogador immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 418 093 761 à suite de son transfert du RCS de Nanterre intervenu en date du 17 mai 2021.

Par décision de son assemblée générale du 9 février 2021, le capital de la société AdUX, alors d'un montant de 9 416 887,50 euros, a été réduit d'un montant de 7 847 406,25 euros par imputation des pertes inscrites dans le compte « report à nouveau » et ainsi porté à son montant actuel de 1 569 481,25 euros.

2. Diligences effectuées

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires pour apprécier les montants, d'une part, des actifs nets de la société et, d'autre part, de son capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer, conformément à la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à ce type de mission.

Dans cet objectif, nous avons notamment effectué les diligences spécifiques résumées ci-après :

- Nous avons pris connaissance du contexte général de la transformation sur la base de la documentation disponible et d'entretiens.
- Nous avons constaté que les comptes annuels de la société AdUX au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par son conseil d'administration en date du 30 mars 2021 et certifiés sans réserve par ses commissaires aux comptes dans leur rapport sur les comptes annuels en date du 27 avril 2021 avec une observation ainsi formulée, dont nous constatons qu'elle ne remet pas en cause leur opinion : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée cidessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 de l'annexe aux comptes annuels qui présente les principales hypothèses retenues par la société pour arrêter ses comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en appliquant le principe de continuité d'exploitation. »
- Nous avons analysé la composition des capitaux propres en liaison avec les statuts afin d'identifier les réserves que la loi et les statuts ne permettent pas de distribuer en prenant en considération la réduction du capital intervenue en date du 9 février 2021.
- Nous avons effectué des diligences juridiques comprenant, notamment l'examen du projet de transformation de AdUX en société européenne établi par le conseil d'administration en date du 18 novembre 2020 et mis à jour en date du 30 mars 2021.
- Nous avons obtenu confirmation du président de la société AdUX de l'absence, jusqu'à la date d'émission du présent rapport, de fait ou d'événements connus susceptibles de réduire le montant de l'actif net de sorte qu'il devienne inférieur au montant de son capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.



3. Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des actifs nets est au moins égal au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Fait à Paris, le 7 juin 2021

Le commissaire à la transformation $\mbox{BM\&A} \label{eq:bmax}$

Jean-Luc Loir

Associé

Commissaire aux comptes Compagnie Régionale de Paris



BM&A • 11, rue de Laborde • 75008 Paris +33 (0)1 40 08 99 50 • www.bma-groupe.com

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 € RCS Paris 348 461 443